

PLATEAU SPORTIF

Le plateau sportif et son préau, équipement communal situé entre le groupe scolaire et la mairie, sont prioritairement à vocation scolaire. Ils peuvent cependant être utilisés pour des pratiques sportive et de loisirs après le temps scolaire jusqu'à 17h, le mercredi de 8h30 à 17h et pendant les vacances scolaires les jours ouvrables de 8h30 à 17h.

L'accès aux véhicules est interdit sauf autorisation exceptionnelle et ponctuelle de la mairie.

LACS DE MIRIBELLE

Le site d'environ 13 ha, comprend deux étangs. Il est géré par l'association communale de pêche La Baisse de Miribelle. Cette association qui existe depuis 2002, est réservée aux St Nazairois. Les adhérents peuvent toutefois inviter d'autres personnes extérieures à la commune sous certaines conditions.

Pour plus de précisions sur l'association, consultez la Fiche 13 Les Associations.

Le site, ouvert au public, fait partie d'une réserve de chasse et de faune sauvage. A ce titre les chiens doivent être tenus en laisse, les feux (hors barbecue) y sont interdits ainsi que tout bruit intempestif susceptible de déranger la faune. Il est également interdit d'y laisser des détritrus. Il est surveillé par M. SILVE, vice-président et responsable de la garderie du site et M. PICAUDE, garde pêche.

ACP PÊCHE

Jean-Marie d'URSO - ☎ 06 70 80 63 22 - ✉ familledurso@hotmail.com

Plus d'informations sur la fiche 12 Nature et sur le site de la commune :

🌐 www.saint-nazaire-les-eymes.fr

Les équipements communaux

● Bibliothèque municipale L'Oiseau Lyre



Créée en 1976, la bibliothèque est devenue municipale en 2010.

Elle est gérée par l'association L'Oiseau Lyre.

En septembre 2016, un poste de bibliothécaire à temps partiel a été créé par la Mairie.

Actuellement c'est Héléna JONQUIERES qui occupe ce poste, aidée par une vingtaine de bénévoles.

L'équipe accueille le public, reçoit régulièrement les classes des écoles ainsi que les tout-petits, organise des animations et des expositions tout au long de l'année.

La bibliothèque adhère au réseau intercommunal des 36 bibliothèques du Grésivaudan et bénéficie ainsi de l'accès

aux ressources numériques du réseau ainsi qu'au passage d'une navette. Munis d'une carte PASS' CULTURE, carte gratuite délivrée après inscription à la bibliothèque de votre commune de résidence, les adhérents peuvent emprunter et rendre les documents dans n'importe quelle bibliothèque du Grésivaudan.

☎ 04 76 77 95 04

✉ bibliotheque@mairie-sne.fr

Réseau des bibliothèques du Grésivaudan :

🌐 bibliotheques.le-gresivaudan.fr



● Usage des équipements communaux

L'utilisation de l'ensemble des équipements communaux est soumise au respect d'un règlement d'utilisation prévoyant entre autres points la limitation des nuisances sonores.

Les demandes de réservation peuvent être effectuées par téléphone ☎ 04 76 52 24 29, une confirmation écrite sera nécessaire par courrier ou mail : ✉ etatcivil-associations@mairie-sne.fr
Le tarif des locations payantes est défini par délibération.

Pour les vêtements et objets oubliés dans les salles et en extérieur, contactez le service accueil de la mairie. A la fin de la saison associative, les vêtements sont donnés ou jetés selon leur état.

● Location des équipements communaux

SALLE ANDRÉ CARTIER-MILLON

180, chemin de la Mairie

Capacité : 200 personnes

Équipement : cuisine avec réfrigérateur et lave-vaisselle, estrade, écran de projection

Location payante aux habitants de la commune

Location gratuite aux associations communales et syndicataires

SALLE DES DEUX COLONNES

385, chemin du village

Capacité : 40 personnes - Proche de la mairie

Équipement : évier, réfrigérateur, écran de projection

Location payante aux habitants de la commune,

Location gratuite aux associations communales et syndicataires

CASERNE

197 chemin de la Touvière

2 salles d'environ 60 m² chacune, séparées par une cloison amovible.

Capacité : 40 personnes par salle.

Équipement : tisanerie avec évier.

Location gratuite aux associations communales et syndicataires.

Location payante aux habitants de la commune, aux employés communaux sous certaines conditions.

PETITE GARE

197 chemin de la Touvière

Capacité : 10 personnes

Équipement : salle de 17 m², toilettes

Location gratuite aux associations communales et syndicataires.



SALLE D'ACTIVITE DU POLE ENFANCE (dite de motricité)

235, chemin Emile Gandy

Capacité : 15 personnes

Location gratuite aux associations communales AFR (assistantes maternelles), garderie périscolaire - centre de loisirs.

ABRI DES Ecoutoux

Équipement : cuisine avec évier, réfrigérateur, tables, bancs, chaises, préau.

Accès libre au parc des Ecoutoux.

Location gratuite aux habitants de la commune, aux associations communales et syndicataires

● Equipements utilisables uniquement par les associations

ESPACE MULTI-USAGE

385, chemin du village

2 salles en étage, non accessibles aux personnes à mobilité réduite

Location gratuite aux associations communales et syndicataires

Capacité de la salle « de dessin » : 14 personnes

Capacité de la salle « de musique » : 10 personnes

GYMNASE

Utilisable par les associations sportives communales et syndicataires

Équipement : salle de 300 m², 2 vestiaires avec douches

● Autres équipements

PARC DES Ecoutoux

Accès libre. Les chiens sont tolérés mais doivent être tenus en laisse et les déjections ramassées. Parcours sportif, skate park, courts de tennis, mur de tennis en libre accès, terrain de jeu de boules, jeux pour enfants, table de ping-pong, tables de pique-nique, barbecue. Les cours de tennis sont gérés par l'association St Nazaire Tennis (SNET). 🌐 www.clubfft.fr/snet - **Pour plus d'informations sur le parc des Ecoutoux, voir fiche 12 Nature**

TERRAIN MULTI SPORTS

Accès libre. Piste d'athlétisme et de saut réservées aux écoles et associations sportives communales ou syndicataires.

Le terrain est géré par le Syndicat Intercommunal de la Zone Verte ☎ 04 76 59 05 90